CHASSEURS DE PAPILLONS

J'ai posé à dix personnes, représentant l'une dans l'autre le Français moyen, cette question :

— « Connaissez-vous Fabre ? ».

Il y en a neuf qui m'ont répondu que c'était la première fois qu'ils entendaient ce nom-là et le dixième m'a dit :

— « Fabre ? Attendez donc ! Ça n'est pas un type de la Révolution qu'on a guillotiné et dont on a donné le nom à une rue de Paris ? ».

— « Non, mon ami, vous voulez parler de Fabre d'Eglantine, conventionnel et poète, qui partagea le sort de Danton. Mais ce n'est pas de lui qu'il s'agit ; c'est d'Henri Fabre, l'entomologiste français qui consacra plus de soixante années à l'étude patiente des insectes et de leurs mœurs ».

Et mon dixième Français moyen dut avouer que ce Fabre lui était parfaitement inconnu et qu'au surplus l'entomologie ne lui inspirait qu'un médiocre intérêt.

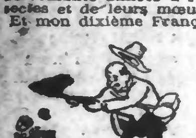

Il est certain que le public considère comme d'inoffensifs mais inutiles maniaques, ces braves gens qui, armés d'un filet de gaze verte et d'une boîte en fer blanc, parcourent la campagne, à la chasse de papillons qu'ils piquent triomphalement aux bords de leur chapeau. Et les entomologistes, qui ne battent aucun record et n'annoncent dans la Presse d'informations aucune performance, passent fort inaperçus de la foule.

Et pourtant ! L'étude de la vie des insectes est loin d'être une vaine distraction, un passe-temps pour collectionneurs. Il faut affirmer, pour le grand nombre de gens qui l'ignorent, que son utilité pratique est tellement importante que, sans elle, la civilisation serait obligée de reculer devant le plus terrible de ses ennemis.

Il faut lire la communication que M. Paul Marchal, membre de l'Académie des Sciences, a faite, la semaine dernière, à la séance solennelle de l'Institut de France, pour comprendre toute l'étendue du mal que peut faire à l'humanité l'innombrable tribu de l'Insecte.

Grâce à sa puissance de multiplication, il ne lui faudrait pas une année, si sa pullulation pouvait se faire sans entraves, pour réduire à la famine le monde entier. Et il a réalisé cet étonnant paradoxe de faire échec à l'homme, en aggravant sa menace à mesure que la civilisation marquait de nouvelles victoires.

Sans tenir compte du rôle d'agent propagateur des germes microbiens, par lequel il s'oppose invinciblement à la pénétration des continents où règnent en maîtres la malaria, la peste et la maladie du sommeil, l'insecte est, par dessus tout, un formidable dévoreur de plantes et s'il ne fait pas, de la menace de famine universelle, une terrible réalité, c'est parce qu'il trouve, dans sa famille même une providentielle force limitative.

La grande loi d'évolution dont découle la lutte pour la vie, oblige les insectes, comme tous les êtres vivants, à s'entredévorer et de l'ensemble des réactions qu'opèrent les uns sur les autres les milliers d'espèces, naît une harmonie qui permet le développement normal du monde vivant.

Mais qu'une cause imprévue intervienne et voici l'équilibre rompu et le développement menacé. Cette cause, c'est l'activité de la civilisation qui, en multipliant les échanges entre nations a transplanté des espèces d'insectes nuisibles qui, ne trouvant plus dans leur nouvelle patrie, les ennemis capables de *limiter leur prolifération, ont causé de véritables catastrophes.*

Deux des exemples cités par M. Marchal sont particulièrement intéressants et probants. Ils montrent comment, sans le concours de l'entomologie, d'immenses régions auraient été ruinées.

La Californie qui est l'Espagne de l'Amérique du Nord, tire sa principale prospérité de *la culture des orangers. Or, un jour, un bateau* venu d'Australie, apporta un petit insecte appelé l'Icerya qui se mit à pulluler avec une telle intensité qu'en quelques années il menaça d'une destruction complète tous les orangers californiens. Or, on savait qu'en Australie, les dégâts de l'Icerya étaient loin d'être aussi dangereux et les entomologistes américains se mirent à chercher la raison de cette différence.

Ils la trouvèrent bientôt : sous les espèces d'une coccinelle vivant en Australie et qui est l'ennemie mortelle de l'Icerya. Immédiatement, on monta en Californie, des « fermes » destinées à l'élevage de la bienfaisante coccinelle. On en répartit partout des échantillons et un an et demi après, la Californie était débarrassée du plus formidable fléau qui ait menacé ses cultures.

Deuxième exemple : L'Europe possède un papillon, la Gipsy, dont la chenille aurait tôt fait de détruire tous les arbres du continent, si elle n'était pas parasitée par une ribambelle d'autres insectes. Au début de ce siècle les hasards de la navigation lui firent passer l'eau. Elle débarqua à Boston et en peu de temps, les immenses districts forestiers de la Nouvelle Angleterre furent terriblement ravagés ; les arbres mouraient par milliers. On dépensa des millions de dollars pour détruire par le poison et par le feu l'internal insecte. Rien n'y fit. La dévastation prenait les allures d'un désastre national lorsque les entomologistes arrivèrent à la rescousse. Des missions parcoururent l'Europe, à la recherche des multiples ennemis de la Gipsy. Il les ont rencontrés, les uns et les autres attaquant la Gipsy aux différents stades de son évolution. Des laboratoires furent créés en France, en Allemagne, en Russie et jusqu'au Japon. Puis, l'étude étant au point, les Américains embarquèrent pour leurs ports de pleins tombereaux d'œufs, de chrysalides et de chenilles destinés à l'acclimatation des bons insectes, dont la coopération est fatale au funeste papillon.

Ce formidable travail a duré des années ; il n'est pas encore terminé, mais déjà l'invasion est arrêtée, elle recule d'année en année, l'entomologie a sauvé du désastre la forêt américaine et sa richesse.

C'est évidemment sous l'empire d'une pressante nécessité que les Américains ont donné aux études entomologiques un rôle de tout premier plan. Leurs savants sont nombreux, bien rétribués et ont à leur disposition des laboratoires largement outillés et dotés. Ils ne prennent pas du tout à la rigolade les chasseurs de papillons.

Nous ne ferions pas mal de les imiter, car demain une île lointaine peut nous envoyer un petit monstre ailé qui mettra mal en point notre patrimoine déjà si mince. Il serait bon d'être paré à le recevoir.

Nous manquons d'argent, direz-vous, pour donner à la science entomologique le développement qu'elle mérite. Soit, mais donnons lui tout d'abord notre considération et pour le reste, on pourrait s'entendre avec les Américains. Nous leur ferons cadeau de Suzanne Lenglen et du capitaine Fonck et ils nous donneront des savants et des laboratoires.

E. VERMEERSCH.

APRÈS L'ATTENTAT DE BOLOGNE

Toute la famille Zamponi emprisonnée

Le père, la mère d'Anteo Zamponi, qui tira sur M. Mussolini, et deux frères, qui habitent Bologne ont été arrêtés. Un autre frère d'Anteo qui accomplit son service militaire à Milan et qui ignorait encore l'attentat, fut arrêté aussi.

Lorsqu'on lui apprit, à la police, le triste événement, il s'évanouit.

(Une très regrettable erreur typographique nous a fait dire, dans notre numéro de mardi, qu'Anteo Zamponi était d'origine Polonaise. C'est Bolonaise qu'il fallait lire ; nos lecteurs et amis auront d'ailleurs certainement rectifié, d'eux-mêmes).

DE NOMBREUX JOURNAUX SUSPENDUS

On annonce que les Préfets ont suspendu un certain nombre de journaux.

A Turin, ont été suspendus la « Stampa » et le « Corriere » organe du Parti Populaire.

A Milan ont été suspendus : l' « Avanti » maximaliste, l' « Unita », le « Quarto Stato », les « Battaglie Sindecali » le « Pungolo » et l' « Ordine Nuovo ».

A Venise a été suspendu le « Gazzettivo ».

A Brescia le « Cittadino » et à Vérone, le « Corriere Del Mattino » tous deux du Parti populaire.

L'ODIEUSE ET BRUTALE AGRESSION DES FASCISTES A VINTIMILLE

Les incidents de Vintimille ont été provoqués par des miliciens fascistes venus de Gênes, pour renforcer la surveillance de la frontière.

Les miliciens donnèrent l'assaut au dortoir des cheminots de la gare internationale, sous prétexte que pendant l'exécution sur la place de l'hymne fasciste, trois cheminots ayant paru au balcon du dortoir, n'auraient pas voulu se découvrir. Ils envahirent le dortoir et en firent sortir à coups de pied et coups de poing, quinze cheminots qui furent fouillés. Un officier fasciste arracha des lèvres d'un mécanicien, la cigarette qu'il fumait, disant qu'on ne fumait pas en présence d'un fasciste.

Cependant la police de Vintimille avait été alertée. Elle fit dégager les abords de la gare où les fascistes menaçaient de saboter le départ des trains français. Le fasciste qui avait pénétré dans le Consulat de France fut arrêté.

L'enquête a établi que les griefs des fascistes à l'égard des cheminots français, sont imaginaires.

TROIS NOUVEAUX MORTS

A la suite de l'attentat contre M. Mussolini, diverses manifestations contre les anti-fascistes ont eu lieu dans quelques villes d'Italie. A Gênes on déplore deux morts.

A Cagliari, le député anti-fasciste Lyssu a tué un fasciste qui, grimpé sur le balcon de son domicile, haranguait les manifestants. Le député Lyssu a été arrêté.

Chapeaux Abbaye 2, rue Esquermoise — LILLE —

Terrible drame dans un appartement

APRÈS AVOIR ASSASSINÉ UN COMPARSE ET UNE FEMME UN BANDIT TUA UN POLICIER ET EN BLESSA DEUX AUTRES.

On mande de Détroit à la « Chicago Tribune » : Les habitants d'une des maisons les plus luxueuses de Détroit furent alertés hier, par de nombreux coups de feu qu'on tirait dans un des appartements. On appela la police qui frappa à l'appartement. Un homme ouvrit la porte et fit feu immédiatement sur l'un des policiers, qui fut tué. Il tira ensuite sur les deux autres et les *blessa grièvement. Son revolver automatique* s'étant enrayé, le bandit voulut saisir un autre revolver qui se trouvait sur un meuble près de lui, mais le policier Rancœur, quoique grièvement blessé, l'abattit en faisant feu à six reprises.

Quand on visita l'appartement, on y trouva deux corps, un homme et une femme. L'homme fut identifié. C'est un nommé Sunniffe, que la police des Etats-Unis recherchait depuis de nombreuses années. L'assassin se nomme Olsen, bandit extrêmement dangereux. On a trouvé dans une des pièces, éparpillés, 10.000 dollars en billets de banque. Il est probable que les deux malfaiteurs s'étaient querellés en procédant au partage d'un butin.

Le décret d'économies du ministère des Pensions

Le « Journal Officiel » publie ce matin un décret d'économies concernant le ministère des Pensions.

Dans le rapport au Président de la République, qui le précède, M. Louis Marin expose que les dispositions du décret (suppression, à l'Administration centrale, de 2 bureaux, de 5 emplois de sous-chefs de bureau, de 12 emplois de rédacteurs et d'employés titulaires ou auxiliaires, de 2 emplois d'inspecteurs généraux, d'un emploi d'inspecteur de cimetières, supression du recrutement dans le cadre auxiliaire permanent) ne constituent que l'un des éléments du programme de réformes et d'économies poursuivi au Ministère des Pensions. La plus grande partie de ce programme ne nécessite pas, en effet, pour sa réalisation, le recours à la procédure prévu par l'article premier de la loi du 3 août 1926. Le ministre, avant d'esquisser les grandes lignes de ce programme, indique les principes qui *ont présidé à son établissement* ; ne porter en aucun cas atteinte aux dispositions législatives ou réglementaires intervenues en faveur des victimes de la guerre ; éviter à celles-ci tout préjudice du fait d'un ralentissement dans le fonctionnement des services et d'un retard apporté dans la constatation et la liquidation de leurs droits ; accélérer au contraire le rendement de l'Administration, méthode productive d'économies, puisqu'elle permet d'envisager, dans un avenir plus proche, la suppression complète d'organismes dont le caractère est, pour beaucoup essentiellement provisoire.

Il procède ensuite à l'énumération des mesures de réformes et d'économies qui sont compatibles avec ces grands principes directeurs. Ce sont, en dehors des dispositions du décret, le regroupement des locaux à Paris, l'amélioration du fonctionnement de la commission consultative médicale, la remise d'officiers détachés à la disposition du département de la Guerre, une réduction sensible d'auxiliaires dans l'Administration centrale et des services extérieurs, une meilleure répartition et une réduction du nombre des gardiens de cimetières.

Les répercussions de ces mesures ont été chiffrées dans le projet rectificatif du projet de 1927.

LA LIVRE A 151.91

Les marchés des changes de Paris et de Londres étaient fermés hier mais à New-York la livre s'est traitée à la parité de 151 fr. 91 et le dollar à la parité de 31 fr. 34.

UN JEUNE OUVRIER S'EST NOYÉ PRÈS DE DUNKERQUE

Samedi dernier, un ouvrier de l'usine de Firmipy, à Leffrinckoucke, Emile Beghem, 20 ans, marié et père d'un enfant, quittait, on ne sait comment, l'usine pour aller chercher deux litres de vin. Quand il revint il trouva toutes les portes fermées.

Avec ses provisions, Emile Beghem chercha vraisemblablement le moyen de pénétrer quand même dans l'usine et l'on suppose qu'il tenta d'escalader un mur.

Il perdit sans doute l'équilibre à ce moment *et roula dans le canal et coula à pic.*

Ne le voyant point rentrer, ses frères le cherchèrent et ce n'est que lorsque près du canal, ils retrouvèrent sa casquette, qu'ils pensèrent à la noyade.

Les eaux furent fouillées. Après une heure de recherches on ramenait le corps du malheureux ouvrier.

UN OUVRIER ÉCRASÉ PAR UNE AUTO A LAMBRES

Il était environ 12 heures, l'automobile appartenant à la Société des Huiles et Pétroles, dont les usines sont à Courchelettes, s'en venait vers Douai, y conduisant, ainsi que d'habitude, les employés des bureaux, qui habitent la ville.

Elle passait avenue des Poilus lorsqu'elle croisa deux cyclistes. Pour éviter la voiture, l'un d'eux réussit à monter sur le trottoir, mais l'autre, M. Stienne Albert, âgé de 42 ans, moins heureux, dérapa et roula sous l'autobus. Quand le conducteur arrêta sa voiture le malheureux avait cessé de vivre. Il avait le thorax défoncé.

Transporté dans une maison voisine, le corps fut examiné par le docteur Flament, qui ne put que constater la mort.

Ouvrier menuisier, l'infortuné Stienne était père de cinq enfants.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

LA SECONDE AFFAIRE DES RENARDS ARGENTÉS

C'est vendredi 5 novembre, devant la 11e Chambre correctionnelle, à Paris, que viendra la seconde affaire d'escroquerie des renards argentés (Société d'élevage français des renards argentés), dans laquelle sont inculpés : Gaston Fontanille, qui est toujours en fuite ; le banquier Jacques Nathanson ; le baron Reith ; le prince Michel Murat ; Charles Villeneuve et Henri Bernheim, démarcheurs inculpés d'escroquerie.

M. LOUIS MARIN A INAUGURÉ LE CIMETIÈRE NATIONAL DE CHAMBIÈRE

Hier matin, à 8 h. 40, M. Louis Marin, ministre des Pensions, s'est rendu à la statue du « Poilu libérateur », située place de l'Esplanade, à Metz, devant laquelle étaient alignées des délégations d'une vingtaine de sociétés patriotiques avec drapeaux.

Le ministre a déposé une gerbe de fleurs, cravatée d'un ruban tricolore, au pied du monument.

Puis des sociétés se sont groupées en un imposant cortège, encadré de détachements militaires.

Le ministre et les autorités ont pris place derrière les drapeaux. Le cortège s'est rendu au cimetière national de Chambrière, où il passa devant les ossuaires et les tombes des soldats français de 1870 et de la grande guerre.

Trois discours furent prononcés près du monument, par le général de Cugnac, au nom de la section Messine du Souvenir Français, et par M. Rognon, président de la Société des Combattants et Mutilés. Le Ministre des Pensions parla en dernier lieu.

Il fit un éloquent éloge de la cité Messine et exalta les sacrifices des deux guerres.

Attentat criminel, suicide ou accident à Billy-Montigny

L'ENQUÊTE N'A ENCORE RIEN PU PRÉCISER

Nous avons relaté dans notre précédent numéro que *l'Algérien Mansour Mohamed*, 30 ans, avait été trouvé à son domicile, 61, rue Raoul Briquet, blessé au ventre par une balle de revolver.

D'après les témoignages recueillis et l'enquête minutieuse conduite par M. Colomb, commissaire de police, il est encore impossible à l'heure présente de connaître les causes de cette mort.

Chose bizarre, seuls la chemise et la peau étaient percées et brûlées par la balle de revolver ; le veston et le gilet ne portaient aucune trace de brûlure.

Le revolver, qui avait été jeté par dessus le mur de clôture des Mines de Courrières, a été retrouvé mardi matin sur la passerelle, près du carreau de la fosse 10.

On se perd en conjectures dans cette affaire, l'Algérien étant en complet état d'ivresse, on pourrait bien être en présence d'un accident.

L'enquête continue.

Un vapeur est entré au port de Dunkerque avec des malades

UN HOMME A ÉTÉ IMMERGÉ A OUESSANT

Le vapeur « Ouergha » de la Compagnie Paquet, de Marseille, est arrivé à Dunkerque hier matin, venant de Rufisque, avec des arachides.

Ce bâtiment qui avait hissé le pavillon sanitaire fut placé au quai de fuite pour y recevoir avant d'entrer dans nos bassins la visite d'un médecin.

Il y avait, en effet, à bord, des malades. Six hommes avaient été atteints de paludisme. L'un d'eux, nommé Burel, décédé le 31 octobre, au large d'Ouessant, avait été immergé.

Des fiévreux, deux sont guéris, mais les trois autres ont été conduits à l'hôpital.

Le bâtiment a pu entrer dans les bassins. Il est placé Freycinet IV, côté nord.

TROIS ENFANTS D'UNE MÊME FAMILLE ENLEVÉS PAR LA ROUGEOLE A DUNKERQUE

En trente jours, la rougeole a enlevé à l'affection de Georges Podevin, journalier, 26 ans, et de son épouse, trois jeunes enfants âgés respectivement de trois ans et demi, deux ans et demi et dix-huit mois.

La douleur de ce jeune ménage est on le comprendra, immense.

Le service municipal d'hygiène se préoccupe de cette triple mort qui a certainement un caractère épidémique.

LA FATALE IMPRUDENCE D'UN VOYAGEUR DE COMMERCE A VALENCIENNES

Nous avons dit que M. Frédéric Rhun, voyageur de commerce, âgé de 30 ans, était descendu, il y a une huitaine de jours à l'Hôtel de l'Industrie, place de la Gare, à Valenciennes.

Vers deux heures du matin, le personnel de l'hôtel, entendant des cris et des plaintes, se rendit à l'étage et trouva réfugié dans la chambre n. 9, se tordant sur le lit, en proie à des douleurs atroces, le voyageur de commerce qui était sorti de la chambre n° 2, qu'il occupait, où un incendie venait d'éclater. M. Rhun avait communiqué le feu à l'oreiller en fumant dans son lit.

Transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu, le voyageur de commerce a succombé dans la nuit de dimanche à lundi.

Violent incendie à Denain

Au cours de la nuit dernière, vers 4 heures du matin, un violent incendie s'est déclaré rue Ferrer, *près de l'Eglise Saint-Joseph, dans la maison* occupée par M. Crévin et sa famille. L'alarme fut donnée par un voisin. Les pompiers accoururent aussitôt sur les lieux et réussirent, après plusieurs heures de laborieux efforts à localiser le fléau et à sauver les habitants qui avaient été réveillés en sursaut. Mais l'immeuble et le mobilier furent complètement détruits.

Les dégâts sont très élevés et ne sont qu'en partie couverts par une assurance.

Une octogénaire a fait une chute mortelle à Denain

Mme Bion Rosalie, veuve Mariage, 80 ans, demeurant à Denain, quartier Orléans, a trouvé la mort la nuit dernière dans de bien tristes conditions. Elle montait l'escalier vers 19 h. 30, pour aller se coucher quand soudain prise d'une syncope alors qu'elle se trouvait au milieu de l'escalier elle tomba à la renverse. On se précipita à son secours, mais tous les secours furent vains. Mme Bion était décédée à la suite d'une fracture de la base du crâne.

UN AUTOMOBILISTE DE FOURMIES EST ENTRÉ AVEC SA VOITURE DANS UNE CHAMBRE A COUCHER

M. Abresilas, mécanicien à **Fourmies** (Nord) conduisait en automobile M. Destrez, coquetier à **Mondrepuis** (Aisne), et sa mère, Mme Destrez, herbagère à Togny-aux-Bœufs, près de Châlons-sur-Marne. Le mécanicien, aveuglé par la pluie battante, la nuit noire et les phares, défonça un mur et, par une brèche, de plus d'un mètre, la voiture entra dans la chambre à coucher où reposait M. Aupetit, jardinier. Effrayé, celui-ci se leva d'un bond et se trouva en présence des visiteurs nocturnes dans leur voiture. Mme Destrez fut fortement contusionnée.

UN CHAUFFEUR TUÉ DANS UNE COLLISION D'AUTOMOBILES

A l'angle du Boulevard Saint-Germain et de la rue de l'Ancienne Comédie, à Paris, s'est produit une collision entre deux automobiles, collision qui a causé la mort d'une personne et au cours de laquelle une autre a été blessée.

La personne décédée est le chauffeur de l'une des deux voitures, Charles Pigeral, 41 ans, demeurant 2, rue Cambronne.

Les Congrès des 6 et 7 Novembre de l'Union des Amicales laïques et du Cinéma éducateur à Lille

Dans quelques jours, les 6 et 7 novembre se tiendront à Lille, les assises des Congrès de l'Union des Amicales laïques du Nord et du Cinéma Educateur. Disons de suite que c'est intentionnellement que ces deux congrès ont coïncidé comme date.

Le banquet de clôture que présideront les ministres de l'Instruction publique et de l'Agriculture réunira, le dimanche 7, le personnel enseignant des écoles et les administrateurs des groupements laïques des départements de l'Aisne, des *Ardennes, du Pas-de-Calais, de la Somme et du* Nord.

Au moment même où va entrer en action le projet soumis l'an dernier à l'examen d'une commission au cours de l'assemblée générale de l'Union des Amicales, il nous a semblé nécessaire de donner à nos nombreux lecteurs de la région, les buts poursuivis par le bureau du Congrès du Cinéma Educateur.

Nous ne pourrons mieux faire d'ailleurs que de nous reporter à la préface écrite par M. Chatelet recteur de l'Université de Lille, dans le fascicule des rapports qui nous a été communiqué.

Ces buts sont les suivants :

— Education générale des enfants et des hommes ;

— Instruction et éducation post-scolaires ;

— Enseignement primaire, secondaire et supérieur.

De nombreux problèmes se présentent donc tout naturellement. Ils seront examinés et discutés avec la volonté absolue d'aboutir car les organisateurs de cette manifestation, M. Chatelet en tête, veulent que l'Office Régional du Cinéma Educateur soit créé au cours des 6 et 7 novembre et que ses statuts soient approuvés.

Les problèmes, disons-nous, sont nombreux :

Pour l'éducation générale, quel genre de sujets faut-il rechercher ?

Pour l'éducation et l'instruction post-scolaires des adultes et des apprentis, dans quelle mesure peut-on utiliser les projections et les films destinés à l'enseignement général ?

Dans l'enseignement agricole quelle part faut-il faire aux films d'observation directe, aux films d'observation scientifique.

Pour l'hygiène, quel est le rôle des films de technique médicale ? Dans l'orientation professionnelle, quelle est la part de la projection ? Comment choisir l'importance des sujets des séances récréatives ?

Pour l'enseignement proprement dit, comment doit intervenir la projection dans l'enseignement élémentaire, dans l'enseignement moyen, dans l'enseignement supérieur ?

La question des salles sera étudiée, la qualité même des appareils, la constitution des collections, les rapports de l'Office régional avec les agences de location, les ressources de cet office, tels seront succinctement nommés les principaux problèmes qui seront soumis à l'examen des congressistes.

QUEL SERA LE ROLE DES AMICALES ?

Une fois le principe du Cinéma Educateur adopté pour nos établissements scolaires, quel sera alors le rôle de l'Amicale ?

Ce rôle sera nettement défini au cours du congrès de l'Union, mais d'ores et déjà nous pouvons dire que l'Amicale, dont le but est de favoriser l'enseignement par tous les moyens dont il dispose, devra, cela va sans dire, encourager cet enseignement et cette éducation, aider le personnel enseignant à les propager. L'action de l'Amicale sera nécessaire dans l'achat des appareils, dans l'organisation des séances, dans la location des films. Nos œuvres laïques devront réaliser les soirées de cinéma post-scolaire éducateur et vulgariser ainsi les films agricoles, d'hygiène, les films scientifiques et artistiques. Ce cinéma, dit M. Merchier, secrétaire général du Congrès, est une « arme » de défense laïque, un moyen éducateur, une protection de l'enfance, un agent de diffusion des principes *d'hygiène, un instrument* puissant de propagande pour nos films nationaux.

Le rôle de nos Amicales, nous disait un président, est immense et on attend beaucoup d'elles. On sait que le dévouement des administrateurs est sans borne, mais ce qui est très limité — et il ne faut surtout pas perdre cette considération de vue — c'est la caisse des amicales. Nos groupements ne vivent qu'avec les cotisations de leurs membres et le produit des fêtes qu'ils organisent (lorsqu'il n'y a pas de déficit). Les secours qu'ils *distribuent, les prix qu'ils donnent* pour récompenser les enfants méritants, absorbent la totalité, ou presque de leurs ressources. Il faut donc, si on veut que nos œuvres laïques s'attachent à l'art du cinéma, qu'elles soient, elles aussi, secourues par les groupements subventionnés. L'Office régional du Cinéma, désormais au service du Rectorat et des Amicales pourra aider chacun de nous à constituer un foyer de cinéma éducateur et avec les trois instruments dont on dispose : Union, Amicales et Office, on arrivera certainement à réaliser le but poursuivi et ce pour le plus grand bien de nos écoles.

R. L.

Voici l'horaire et l'ordre du jour du 3e Congrès amicaliste des 6 et 7 novembre 1926, qui se tiendra à Lille, Maison des Amicales, Place Sébastopol.

Samedi 6 novembre. — A 8 h. 30 : Première séance plénière : a) Allocution du président ; b) Rapport du Comité ; adoption ; c) Rapport de la Commission des colonies de vacances ; adoption ; d) Rapport de la Commission scolaire ; adoption ; e) Rapport de la Commission d'éducation physique ; adoption ; f) Rapports financier et de la Commission des finances ; adoption.

A 9 h. 15 : Réunion des Commissions.

Première Commission. — Président : M. Willay ; rapporteur : M. Malfait.

Ordre du jour : a) La défense laïque ; b) Le monopole de l'enseignement ; c) L'école unique ; d) Les conseils de l'école ; e) Incident de La Bassée, protestation et délibération.

Deuxième Commission. — Président : M. Duburcq ; rapporteur : M. Flament.

Ordre du jour : L'enseignement post-scolaire obligatoire.

Troisième Commission. — Président : M. Deborgher ; rapporteur : M. Grattepanche.

Ordre du jour : Vœux et propositions des groupements fédérés.

A 13 h. 30 : Deuxième séance plénière : a) Lecture, discussion et vote des conclusions des Commissions ; b) Adhésion à la Confédération Nationale ; vœux relatifs à cette question.

Dimanche 7 novembre. — A 8 h. 30 : Réunion des délégués par arrondissement ; Renouvellement d'un tiers des Comités.

A 9 h. 15 : Troisième et dernière séance plénière : a) Nomination du président de l'Union pour l'exercice 1926-1927 ; b) Ratification du vote renouvelant le tiers du Comité de l'Union ; c) 5e fête fédérale de 1927, désignation ; d) 4e fête fédérale de 1928, désignation ; e) Allocution du président de l'Union ; Clôture du Congrès.

RECTIFICATION

Dans une précédente communication relative à l'incident de La Bassée dont aura à connaître le Congrès des 6 et 7 novembre, il est dit par erreur que le Comité s'est élevé contre les prétentions et les arguments qu'on oppose aux « **Socialistes** ».

C'est : qu'on oppose aux « **Amicalistes** » qu'il fallait lire.

Nos lecteurs, au surplus, auront rectifié d'eux-mêmes.

Et ils savent que l'Union s'interdit toute politique.

MORT DE Mme DE FREYCINET

On annonce le décès de Mme de Freycinet, veuve de l'ancien président du Conseil des Ministres, et tante de M. de Selves, président du Sénat.

Une affaire d'entôlage A LILLE

LES DEUX FEMMES QUI EN FURENT LES AUTEURS SONT ARRÊTÉES

Nous avons relaté qu'au cours de la nuit du 28 au 29 courant, le sieur Alphonse Van Gasbec, 38 ans, ouvrier agricole, demeurant à Ansereuille (Belgique), de passage à Lille, était venu échouer dans une maison mal famée, rue de Paris, 186 et que le lendemain matin, il avait constaté qu'on l'avait dépouillé d'une somme de 510 francs.

M. Coissard, chef de la sûreté, saisi d'une plainte, désigna le brigadier Birambeau et les agents Duret et Denimal, pour enquêter sur cette affaire.

A la suite de renseignements recueillis, les policiers eurent vite fait d'établir qu'il s'agissait d'un entôlage.

En effet, M. Van Gasbec avait fait la rencontre dans le cabaret 186, rue de Paris, tenu par la femme Leprêtre, de deux donzelles, avec lesquelles il absorba par mal de consommations.

Quand il fut à moitié gris, l'une de ses deux amies de rencontre lui offrit ses faveurs et ensemble ils montèrent dans une chambre de l'établissement.

Profitant que son compagnon ronflait à poings fermés, la belle disparut en ayant eu soin de vider le portefeuille de l'ouvrier agricole.

L'une des deux femmes put être identifiée et appréhendée. Il s'agissait de la nommée Julienne Péron, 27 ans, ménagère, 220, rue de Paris, qui fut déjà inquiétée par le service de la sûreté, au sujet d'un entôlage commis il y a quelque temps, au préjudice d'un « client » qu'elle avait attiré dans une maison en construction.

Après avoir essayé de nier, Julienne Péron finit par reconnaître qu'elle était bien l'une des deux femmes qui se trouvaient au cabaret Leprêtre, mais que c'était la fille soumise Jeanne Dècle, 19 ans, qui était montée dans la chambre avec M. Van Gasbec. Elle ajouta que sa copine lui avait remis 210 francs sur le produit de son vol et qu'elle était partie pour Dunkerque. La somme en question fut retrouvée au domicile de la fille Péron, cachée dans le poêle.

Jeanne Dècle, ayant commis l'imprudence de revenir à Lille, hier, elle se fit appréhender en vertu d'un mandat d'arrêt de M. Glorian, juge d'instruction. Elle est allée rejoindre sa complice à la maison d'arrêt.

Ajoutons qu'il y a une quinzaine de jours, un autre client qui s'était rendu au cabaret *Leprêtre fut poussé à la consommation jusqu'à l'ivresse* et fut également soulagé de sa montre et de son argent, par une femme qu'il avait suivi dans une chambre.

Au mois de mars dernier, un Algérien fut, lui aussi, entôlé d'une somme de 70 francs, par une fille publique qui l'avait attiré dans ce même bouge.

Nous sommes persuadés que M. Coissard, *notre actif chef de la Sûreté, ne s'en tiendra* pas là et qu'il continuera à sévir contre les tenanciers des établissements, qui en servant à boire à des hommes ivres, se font les complices des entôlages, dont sont victimes leurs clients.

Une lilloise condamnée pour escroquerie en Belgique

La nommée Pauline Duhem, 47 ans, réfugiée en Belgique, qui faisait l'objet d'une demande d'extradition pour escroquerie, vient d'être condamnée par le Tribunal correctionnel de Bruxelles, à deux ans de prison pour escroquerie et banqueroute simple et frauduleuse.

Pauline Duhem fait en France l'objet d'une plainte pour escroquerie de tissus au préjudice d'un commerçant lillois. Celui-ci, acculé à la ruine, à la suite de cette affaire, a dû déposer son bilan.

M. Richard, juge d'instruction, a reçu confirmation de la demande d'extradition formulée contre l'inculpée, qui sera remise entre les mains de la Justice Française, dès qu'elle aura accompli sa peine en Belgique.

Un aéroplane en détresse sur la Manche

On signale de Deal qu'un aéroplane est tombé hier soir dans la Manche, apparemment victime d'une panne de moteur. L'appareil était alors à un quart de mille au large de la côte. On appareilla aussitôt le bateau de sauvetage ; un vapeur et des vedettes à pétrole s'étant portés sur les lieux, l'équipe locale des sauveteurs ne mit pas la chaloupe à la mer. De la côte, on aperçut, au moment où les secours approchaient, l'appareil se lever comme dans un suprême effort à la crête des lames et repartir en rasant l'eau dans la direction du sud. On veut croire qu'il aura finalement atteint Manston et se sera posé sur les marais du terrain de golf.

EN DEUX LIGNES

Nancy. — La première neige tombée hier matin. La Moselle et ses affluents montent sérieusement.

Karachi. — Les aviateurs Coste et Rignot arrivés hier soir, sont repartis pour Calcutta.

PHOTOGRAVURE
"LA PRESSE POPULAIRE"
186bis, Rue de Paris, 186bis
LILLE
TOUS GENRES DE CLICHÉS
POUR ANNONCES & CATALOGUES
TRAIT — SIMILI-GRAVURES
SUR ZINC & SUR CUIVRE
ATELIER DE DESSINS (Croquis, Retouches)
EXÉCUTION RAPIDE & SOIGNÉE

FEUILLETON DU 3 NOVEMBRE 1926. — N° 4

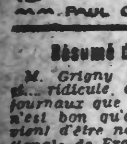

Le P'tit Parigot

par MM. PAUL CARTOUX & HENRY DECOIN

Résumé des feuilletons précédents

M. Grigny Latour, académicien imposant et... ridicule, apprend un beau matin par les journaux que son fils Georges qui, selon lui, n'est bon qu'à dormir et à faire du sport, vient d'être nommé capitaine de l'équipe nationale de France, pour le match de football France-Pays de Galles, et qu'on le surnomme dans les milieux sportifs « Le P'tit Parigot ».

M. Grigny Latour fait part de son mécontentement à Madame, qui n'entre pas du tout dans ses vues.

Les journalistes arrivent pour interviewer — non pas le nouvel académicien — mais bien « Le P'tit Parigot ». Comme ce dernier dort encore, sa sœur leur donne tous les renseignements qu'ils désirent, cependant que, tante Prudence, vieille fille revêche, conseille à M. Grigny-Latour d'obliger Georges à se marier et déclare qu'elle lui trouvera une fiancée. Sur ces entrefaites « Le P'tit Parigot » se lève et commence par faire de la culture physique.

Un... deux... trois... quatre... Nu et beau comme un athlète antique, Georges se courbait, se redressait, faisait jouer agréablement toute la série de ses muscles. Son dos était admirablement dessiné ; ses reins puissants, posés sur la base solide des cuisses, Georges représentait vraiment, quoique de petite taille, l'athlète moderne.

Il lâcha brusquement les appliques, qui s'en allèrent, habituées, reprendre leur place au mur.

Puis, d'un bond, il s'éleva vers le lustre. Il l'empoigna des deux mains, et en décrocha deux anneaux dissimulés parfaitement, et commença quelques mouvements à cette barre fixe originale.

Et ce ne fut pas tout ! La chambre était une véritable salle de culture physique. Aux pieds de la cheminée monumentale, Georges saisit maintenant les chenets... Les chenets, eux aussi, étaient devenus des accessoires sportifs : ils étaient devenus des haltères...

Et cette lampe superbe, là-bas, que cachait-elle sous son air tranquille ? Que dissimulait-elle sous cet abat-jour où les satyres poursuivaient des nymphes ?

Georges se précipita sur la lampe et d'un swing magistral l'abat-jour disparut, un punshing-ball moderne exhiba son ballon monté sur une tige souple.

Qui pouvait prétendre maintenant que les sportifs étaient des brutes ? Georges Grigny-Latour, artiste moderne, très avant-garde, n'avait-il pas réussi à conjuguer l'agréable et l'utile ?

Le domestique, qui assistait quotidiennement à ces petites séances de prestidigitation, était secoué par un gros rire. Il savait, lui, ce que signifiait ces exercices. Il n'était pas un profane. Loin de là, et, très tranquillement, très à son aise, il se mit à disserter sur le noble sport de la boxe.

— C'est pas pour dire, Monsieur Georges, mais votre gauche s'améliore.

— Tu crois que j'ai le punch !

— Et comment ! J'ai déjà vu, au Gymnase Christmann, où je vais quelquefois le dimanche, en matinée, des professionnels qui ne vous valaient pas.

— C'est vrai ?

— Vous avez le periot dans chaque main. Et comme jeu de jambes ! Qu'est-ce que vous pouvez rendre à Francis Charles !

Georges était heureux. Il lâcha le punshing-ball qui, avec un bruit mat, alla frapper le visage du domestique connaisseur.

— Vous avez gagné aux points, fit celui-ci...

Georges rit maintenant à plein gosier. Lorsqu'il fut dans la salle de bain, il se doucha confortablement et réclama :

— Mes nippes sont prêtes ?

— Elles vous attendent, Monsieur.

— Vite, mon peignoir !

Le domestique passa le peignoir, épongea le corps et se permit un petit conseil :

— Entre nous... rigoureusement entre nous...

— Vas-y !...

— Monsieur ferait bien de se lever un peu plus tôt.

— Tu crois ?

— C'est mon avis... Vous éviteriez ainsi à M. Grigny-Latour ces scène de fureur qui le mettent groggy...

— Il se remettra. Tu ne trouves pas qu'il exagère ?...

— Peut-être... mais...

— Oui, eh bien ça va... Les conseils, mon petit...

Et toujours rigoleur, Georges précipita son domestique sous la douche qui coulait toujours et se sauva.

Maintenant, frais et dispos, il s'habilla avec une rapidité déconcertante, cependant que le valet de chambre, trempé comme un chat qui viendrait de tomber à l'eau, faisait grise mine. George se remit en état de grâce :

— Ça va, Pierre, ça va ! Pas d'histoires ! Enlève ta tunique et viens m'aider. Ne fais pas cette tête-là. Ris un peu. Le bureau des pleurs c'est à l'étage en-dessous, chez le paternel.

Le domestique aida son jeune maître, puis, calmé :

— Si seulement, avec notre « quinze » national, vous pouviez donner une aussi bonne douche aux Anglais...

— Çà t'intéresse ?

— Vous pouvez le croire.

— Bravo !

— Monsieur sait très bien que j'ai toujours aimé les sportifs ! Tout ce que Monsieur fait m'intéresse. Moi aussi, je lis l'« Auto » et l'« Echo des Sports », et tous les soirs l'« Intransigeant »...

— Sans blague ?

— Et je suis fier, Monsieur peut le croire, quand ces journaux parlent de Monsieur ou publient sa photographie.

— Tu es gentil, je te revaudrai ça.

— Ainsi, tenez, je suis capable de vous raconter en détails tout ce que vous avez fait sur les terrains de jeu depuis un an.

— Tu es splendide ! Seulement, tais-toi, ce serait trop long, et l'académicien m'attend.

Le corps moulé dans un complet sport, Georges abandonna son valet de chambre et pénétra dans le hall. Quatre à quatre, il équisa les degrés de l'escalier.

En bas, près d'une fenêtre ouverte, des ouvriers peintres travaillaient en chantant :

« On fait une petite belotte...
« Et puis voilà...
« On belote, on rebelote...
« Et puis ça va... »

— Tiens, fit l'un d'eux, le P'tit Parigot !

— Où ?

— Là !

Georges s'arrêta, étonné, regarda les ouvriers, leur souhaita le bonjour et leur demanda :

— Vous me connaissez donc ?

— Un peu.

— Qu'est-ce qui ne connait pas le P'tit Parigot !

— Je vous ai vu jouer contre l'Olympique !

— Qu'est-ce que vous avez fait comme boulot !

— Et le drop-goal ! Vous vous souvenez ?

— C'est vous qui nichez dans cette crèche ?

Chaque fois qu'on parlait rugby, Georges ne pouvait s'empêcher de manifester sa joie. Aussi, très simplement, il pria un domestique d'aller chercher deux bouteilles de vin blanc. Le laquais apporta les deux fioles, des verres, et versa à boire aux ouvriers avec un air très digne, parce que visiblement écœuré de la familiarité de son jeune maître pour de simples ouvriers en bâtiment.

Le plus âgé des ouvriers leva son verre :

— Au capitaine de l'équipe de France !

Et Georges Grigny-Latour, fils du membre de l'Institut fraîchement élu, trinqua sans façon, heureux de cet intermède.

Mais, comme toujours, ce qui ne devait pas arriver, arriva. Au moment précis où Georges trinquait loyalement, M. Grigny-Latour père, flanqué de la revêche tante Prudence, apparut dans le hall.

Ce fut effroyable et comique... Le Maître et la tante restèrent interdits. Il est à croire que si M. Grigny-Latour avait eu de glorieux aïeux, il les eût pris à témoin de ce manque de majesté.

— Mince ! dit à mi-voix un de ces ouvriers.

Un autre donna la réplique :

— Qu'est-ce que le môme va prendre pour son rhume !

M. Grigny-Latour ne prononça qu'un seul mot, n'en sachant trouver d'autres pouvant s'adapter à cette fausse situation.

Il se contenta de dire d'un ton sec, comme on répond : « Présent ! » :

— Georges !

— Papa ? fit celui-ci.

M. Grigny-Latour montra son bureau d'un doigt autoritaire, entra et ferma violemment la porte, prouvant ainsi qu'il ne voulait pas se commettre avec les fréquentations de son fils.

— Ouf ! Ça va barder !... Au revoir, les amis !

Et comme le plus jeune de ces ouvriers ne se gênait pas pour affirmer son opinion en jetant un : « Il n'a pas l'air content, le daron ! », Georges répondit :

— Ne vous en faites pas. Je vais arranger ça en moins de deux.

Puis, sans cérémonie, il entra dans le bureau.

— Bonjour, père ! Bonjour, ma tante !

Mais le père et la tante étaient figés. Ils avaient d'autres soucis en tête.

Il insista :

— Quelle journée, hein, ma chère tante ? Vous avez une mine superbe. Je ne sais pas si c'est parce que je suis heureux de vivre, mais vous faites jeune... Quant à toi, papa, tu es en forme...

— Que veux-tu insinuer ? Me prends-tu pour un cheval ?

— Pour un pur-sang ! Vous êtes splendide !...

(A suivre).